

D 2022 24 01 007

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 24 JANVIER 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 18 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre janvier, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en visio-conférence, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, C. BIOLAY, S. MANFRINI, Y. DUMAS, Michèle GALLET, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, J. DIZERENS, A. HERRING, A. BOUSSER, O. GUICHARD, D. GANNE, M. CHALENDAR, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, H. GRANGE, F. KHIAR, J. DAZIN, M. LAPTEVA, P. GUINOT, V. KRYK, G. MASRARI, M. GIRIAT,  
Absents : M. FOURNIER, M. GALLET

Absents excusés: C. TOWNSEND, J-M. PALINIEWICZ,

Procurations : C. TOWNSEND à O. GUICHARD, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative.

### **7. Marchés publics – Attribution du marché de Mission de Maîtrise d'œuvre pour la Phase 2 des travaux CHARBONIERE – Aménagement de la rue des bougeries, carrefour RD 1005**

La commune d'Ornex a réalisé, en 2019, avec le bureau d'étude URBATHEME, une étude d'aménagement globale de l'ensemble du quartier.

Un plan guide d'aménagement a été défini lors de cette étude. Ainsi deux tranches distinctes de travaux ont été définies.

La première phase des travaux est en cours et concerne la rue de Bėjoud, les abords de la Mairie et le carrefour RD 1005/ rue de Bėjoud.

La deuxième phase des travaux, objet de la présente consultation comporte :

- Aménagement et recalibrage de la rue des Bougeries afin de permettre l'accès au collège/gymnase et à la promotion immobilière à venir
- Aménagement du carrefour RD 1005/ rue des Bougeries par la création d'un carrefour à feux tricolores
- Création d'une piste cyclable afin de relier par la rue des Bougeries, la promenade des Tattes et la GEX-FERNEY
- Aménagement d'une place publique de 1000m<sup>2</sup> au sein de la promotion immobilière
- Aménagement d'un arrêt de bus sur la RD 1005

Le commencement des travaux est programmé pour septembre 2023.

Une publication a été faite sur la plateforme des marchés publics de l'Ain et sur le site internet de la commune. La date limite de réception des offres était fixée au 4 janvier 2022.

Les critères de jugement des offres ont été les suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40%
2-Expériences et références sur des dossiers similaires	20%
3-Méthodologie de travail proposée	30%
- Méthodologies d'organisation	10%
- Moyens humains et matériels mis à disposition	

Cinq offres sont arrivées dans les délais impartis et leurs candidatures ont été jugées recevables.

#### Critère n°1 Prix après négociation

Critère n° 1	Prix en euros HT	Prix en euros TTC	Taux de rémunération	Note pondéré
CABINET UGUET	49 375 euros HT	59 250 euros TTC	3.95%	28.86
ATGT INGENIERIE / AEDI	48 750 euros HT	58 500 euros TTC	3.90%	29.23
JDBE	47 500 euros HT	57 000 euros TTC	3.80 %	30.00
PROFILS ETUDES	62 500 euros HT	75 000 euros TTC	5 %	22.80
AINTEGRA	35 625 euros HT	42 750 euros TTC	2.85 %	40.00

#### Critères techniques après négociation

	CABINET UGUET	ATGT INGENIERIE / AEDI	JDBE	PROFILS ETUDES	AINTEGRA
Critère n° 2	16	14	8	16	14
Critère n° 3-1	27	27	20	18	16
Critère n° 3-2	7	9	7	9	7
<b>Sous total</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>35</b>	<b>43</b>	<b>37</b>

#### Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, la commission MAPA qui s'est réunie le 17 janvier 2022 a validé le classement suivant :

		Critère n°1	Critère n°2	Critère n°3-1	Critère n°3-2	TOTAL
1	ATGT INGENIERIE / AEDI	29.23	14	27	9	79.23
2	CABINET UGUET	28.86	16	27	7	78.86
3	AINTEGRA	40	14	16	7	77
4	PROFILS ETUDES	22.80	16	18	9	65.80
5	JDBE	30	8	20	7	65

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché de mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la phase 2 de CHARBONNIERE, aménagement de la rue des Bougeries, avec le groupement d'entreprises ATGT INGENIEURIE / AEDI pour un montant total de 48 750 euros HT, soit un montant de 58 500 euros TTC.
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget 2022.

Fait à Ornex, le 28 janvier 2022

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 28 janvier 2022  
Affiché le : 28 janvier 2022



Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.